EN DIRECT

APF France handicap

Lettre interne d'information destinée à l'ensemble des acteurs d' **APF France handicap** | adhérents | élus | salariés | usagers | bénévoles

Merci de veiller à sa bonne diffusion >>> par mail >>> imprimée >>> affichée

En direct Congrès >>> AG 2018

CONGRÈS APF France handicap Montpellier 2018

ÉDITO

Chères amies, Chers amis,

Vous l'attendiez avec impatience ! Notre 42e congrès a eu lieu en juin à Montpellier, 7 ans après le précédent.

Les 21, 22 et 23 juin nous étions plus de 1100 personnes réunies à l'Arena de Montpellier pour voter notre nouveau projet associatif « Pouvoir d'agir, pouvoir choisir », nous rassembler autour des enjeux à venir et renforcer notre démocratie interne.

Notre projet associatif largement plébiscité est un nouveau souffle pour notre association. Merci aux 3 000 d'entre vous qui ont participé à sa co-construction lors des 319 réunions organisées sur tout le territoire.

Durant ces 3 jours, nous avons eu la chance d'accueillir des intervenants de grande qualité : Jean-Claude Ameisen, Président du Comité consultatif national d'éthique, Jacques Toubon, Défenseur des Droits, Marie-Anne Montchamp, Présidente de la CNSA et Patrick Doutreligne, Président de l'UNIOPSS qui nous ont rappelé l'absolue nécessité de nous mobiliser pour défendre nos droits fondamentaux.

Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, a pu entendre nos attentes et nos colères et elles sont nombreuses !

Chers amis, je vous le dis à nouveau : APF France handicap ne cessera de faire entendre sa voix, durant tout ce quinquennat, pour construire la société que nous appelons de nos vœux : une société inclusive et solidaire. Et je vous rappelle notre mobilisation du 26 septembre autour de l'accessibilité.

Enfin, je tiens à nouveau à remercier sincèrement tous ceux qui se sont mobilisés pour faire de ce congrès une réussite : les acteurs APF France handicap de la région Occitanie pour leur accueil chaleureux, les 300 bénévoles pour leur dévouement et l'ensemble des participants pour ces journées riches en échanges, débats et réflexions vitaux pour l'avenir et la démocratie de notre association.

Soyons toutes et tous APF France handicap !

Amicalement,

Alain ROCHON,
Président d'APF France handicap

Congrès 2018 : comme si vous y étiez !

Des moments à (re)vivre en images avec les 3 éditions du JT du congrès !

SOMMAIRE

- La dynamique du projet associatif 2
- Focus sur les mobilisations APF France handicap 3
- La démocratie interne, un enjeu crucial pour l'association 4
- Les ateliers coopératifs 5
- #intergenerations avec les jeunes 6
- Des intervenants engagés ! 7
- Un discours politique d'interpellation 8
- L'Assemblée générale principale annuelle
  - Les rapports en quelques mots 9
  - Le barème des cotisations 10
- Démocratie, équité et parité 10
- L'ensemble des résultats des votes 11
- Des partenaires mobilisés 12
- Retour en images sur 3 jours de congrès 13-14

LE CHIFFRE DU CONGRÈS

96,9 % c'est le taux d'approbation du nouveau projet associatif !

>>> **Directeur de publication :** Prosper TEBOUL >>> **Rédactrice en chef :** Evelyne WEYMANN - 01 40 78 56 59 – evelyne.weymann@apf.asso.fr >>> **Rédaction :** Carole BOURGEOIS, Evelyne WEYMANN, Franck SEURET >>> **Réalisation :** Eden Studio >>> **Date de parution :** Juillet 2018 - APF France handicap - 17 boulevard Auguste Blanqui - 75013 Paris >>> **Retrouvez ce numéro sur** https://reseau.apf.asso.fr

La dynamique du projet associatif

Consultation collective
Projet associatif APF
2018 - 2023

96,89 % ! C'est le taux d'adoption du projet associatif « Pouvoir d'agir, pouvoir choisir » plébiscité par les adhérents de l'association réunis ce jeudi 21 juin à l'Arena de Montpellier.

Sa co-construction est le fruit d'une mobilisation sans précédent de quelque 3000 acteurs d'APF France handicap, dans la diversité de leurs missions : adhérents, usagers, élus, bénévoles, salariés, des délégations, établissements, services, entreprises.

Le projet associatif est maintenant le document phare de l'association jusqu'en 2023. Il invite les acteurs d'APF France handicap, nos structures, mais aussi tous ceux – partenaires, associations, citoyens engagés – qui partagent nos combats, à se mobiliser autour de cinq axes stratégiques :

- Rendre les droits effectifs
- Être acteur d'une société inclusive et solidaire
- S'engager pour l'autonomie et l'autodétermination des personnes
- Construire ensemble pour être plus forts
- Renforcer notre dynamique participative

Alain Rochon, Président, Pascale Ribes, Secrétaire et Jacky Decobert, Vice-président

Au cours du Congrès, dans une séquence d'assemblée générale, Pascale Ribes, Secrétaire d'APF France handicap, et Jacky Decobert, Vice-président, ont présenté le projet associatif proposé par le conseil d'administration à l'issue de la démarche de co-construction. Pour illustrer cette démarche, Gérard Chabert, Hélène Vallantin-Dulac et Béatrice Langlois, ambassadeurs du projet associatif, ont témoigné de leur implication au cours des cinq étapes d'élaboration du projet. Prosper Teboul, Directeur général et Jacky Decobert, Vice-président, ont présenté les perspectives pour de la mise en œuvre de « Pouvoir d'agir, pouvoir choisir », un projet à porter et à traduire en actions.

Et maintenant ?

Dès septembre 2018, tous les acteurs de l'association sont invités à découvrir et s'approprier le projet associatif « Pouvoir d'agir, pouvoir choisir » et à se préparer à le faire vivre dans chacun de nos 550 lieux d'accueil des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Le groupe de travail projet associatif et les ambassadeurs se réunissent le 5 septembre pour donner le top départ de cette étape d'appropriation.

POUR ALLER PLUS LOIN :

> La dynamique participative du projet associatif en vidéo
> L'interview de Pascale Ribes et Jacky Decobert

Focus sur les mobilisations APF France handicap

Jacques Zeitoun, Vice-président, Pascale Ribes, Secrétaire, Sonia Lavenir, Représentante CAPFD 31, Christian Meistermann, Représentant CAPFR Grand Est, Fiammetta Basuyau-Bruneau, Administratrice

L'association ne serait pas ce qu'elle est sans sa force de mobilisation ! C'est dans cet esprit que ce premier jour de congrès s'est terminé avec une séquence dédiée. L'occasion d'évoquer les mobilisations passées et futures d'APF France handicap et leurs différentes formes.

La séquence a donc commencé par un clin d'œil à « La Marche citoyenne des Oubliés » évoquée par Philippe Raimbault et Jean-Pierre Chambon, élus au conseil APF France handicap de Loire-Atlantique. À l'initiative de leur délégation, ces derniers, ainsi que Yoann Durand et Nicolas Bouchet, avaient parcouru en fauteuil roulant ou sur leurs vélos spéciaux les 400 kilomètres qui séparent Nantes de la capitale. Objectif : attirer l'attention des candidats à l'élection présidentielle sur le quotidien des personnes en situation de handicap.

Jean-Pierre Chambon a également abordé la question des ressources et l'opération du printemps dernier : « Pauvreté et handicap : l'APF réveille la majorité », pour dénoncer la précarisation croissante des personnes en situation de handicap : en effet, un million de personnes en situation de handicap vivent sous le seuil de pauvreté (1015 €/mois) !

Après les ressources, l'accessibilité ! Christian Meistermann, représentant du CAPFR d'Alsace a présenté leurs actions réalisées localement. Sonia Lavenir, représentante APF France handicap de Haute-Garonne, quant à elle, fait un point sur les actions menées dans ce domaine par la délégation 31.

Pour terminer cette séquence, Fiammetta Basuyau-Bruneau, administratrice de l'association, a rappelé l'importance de se mobiliser sur le droit à compensation en passant en revue le plan d'action de l'association sur ce sujet : du baromètre de la compensation aux tables rondes avec des parlementaires en passant par la stratégie de recours de l'association et la réclamation collective.

Une séquence fondamentale pour un message qui ne l'est pas moins : grâce et avec ses acteurs, APF France handicap ne lâche rien pour défendre les droits des personnes en situation de handicap et de leurs proches !

La démocratie interne, un enjeu crucial pour l'association

Françoise Fromageau, Membre du Haut Conseil à la vie associative et Sophie Massieu, journaliste et animatrice du congrès

Que signifie « être un adhérent à APF France handicap » ? Quelle place occupe-t-il au sein de l'association ?

Françoise Fromageau, Membre du Haut Conseil à la Vie associative, a présenté aux congressistes le premier rapport de l'Observatoire de la démocratie interne.

Cet organe indépendant est composé de 4 adhérents, 2 salariés et 2 personnes qualifiées : Françoise Fromageau et Pierre-Yves Madignier, ancien Président de la Fondation ATD Quart-Monde.

Il travaille depuis début 2017 et pour 3 ans, sur toutes les questions relatives au fonctionnement démocratique et à la représentation au sein de l'association. Il a choisi trois thèmes à explorer tour à tour chaque année :

- la place des adhérents et le lien d'APF France handicap avec ses adhérents
- la question des mandats : entre démocratie participative et démocratie représentative
- les rapports entre élus et professionnels : entre légitimité politique et légitimité technique, comment articuler ces deux sphères ?

En 2017, c'est donc la question fondamentale de la place des adhérents qui était au cœur des débats. Un premier rapport « Ce qui nous lie » a été publié en mai dernier. Il est présenté cet après-midi par Françoise Fromageau.

Pour l'année 2018, l'observatoire aborde la question des mandats à APF France handicap. Principal constat de l'observatoire : les mandats sont principalement perçus à travers les exigences qu'ils portent : efficacité, expertise, compétences… En revanche, ils sont très peu envisagés sous l'angle des envies : s'épanouir, s'émanciper, s'indigner…

Et pourtant, le baromètre d'opinion des bénévoles, qui interroge régulièrement plusieurs milliers de bénévoles (dont 600 d'APF France handicap), nous apprend qu'il y a de l'envie au sein de l'association. Par exemple, à la question « J'aimerais consacrer plus de temps à mon activité bénévole"…. **27% des répondants APF France handicap disent oui et seulement 14 % dans les autres associations.**

Face à ce constat, l'observatoire formule quatre recommandations :

- **Renforcer le pouvoir de changer les choses à travers les mandats APF France handicap**
- **Améliorer la visibilité sur les représentations assurées par APF France handicap**
- **Mettre la confiance au cœur de la démocratie interne**
- **Ouvrir la démocratie à tous ceux qui ont envie !**

Ce sera l'objet du second rapport, en préparation, en vue du prochain mandat 2019/2023.

Et maintenant ?

L'observatoire publiera son rapport sur les mandats au cours du second semestre 2018.

Vous pouvez consulter le rapport de la première année « Ce qui nous lie. L'adhésion au cœur de l'association ».

En 2019, pour la troisième année de ses travaux, l'observatoire traitera de la question des relations entre élus et salariés.

De plus, une boîte mail est ouverte à tous pour recueillir les Contributions à l'Information de l'Observatoire de la Démocratie. CIOD@apf.asso.fr

POUR ALLER PLUS LOIN :

> L'intervention de Françoise Fromageau en vidéo

Les ateliers coopératifs

Pour ce deuxième jour du congrès, les séances plénières ont cédé leur place au travail collaboratif. Regroupés en table de 10 pour la matinée, les congressistes ont analysé des situations vécues par les personnes en situation de handicap et leur famille pour formuler ensemble des solutions.

Des congressistes travaillant lors des ateliers coopératifs

Au cœur de ce travail coopératif, trois grandes thématiques à l'étude :

- **la vie dans mon environnement ;**
- **le bien-être dans ma vie ;**
- **les activités tout au long de ma vie.**

Ces trois thèmes ont été choisis pour permettre aux 900 congressistes d'étudier 9 situations concrètes telles que « la MDPH a supprimé 80 % de mes aides humaines » ou « la scolarisation de mon fils relève du parcours du combattant ». Qu'il s'agisse d'une expérience du quotidien, d'une revendication ou d'un besoin des personnes en situation de handicap et leur famille, l'association se donne comme mission de formuler une solution et un avenir souhaitable à ces réalités vécues. Et pour chacun des congressistes présents autour de la table, cette expérience leur permet de développer leur « pouvoir d'agir », maître mot de notre nouveau projet associatif.

Pendant les 2h30 d'atelier, une quarantaine de passeurs et de personnes ressources étaient présents pour répondre aux questions, guider les participants et synthétiser en temps réel l'ensemble des propositions.

À l'issue de ces travaux, un travail de synthèse a été produit qui a mis en valeur la richesse et l'importance des réflexions collaboratives. Pascale Ribes a souligné l'enjeu de cette dynamique participative, basée sur l'expertise d'usage. Un principe de notre nouveau projet associatif.

#intergénérations avec les jeunes

Qendrim Kasabaqi, membre de la CNPJ

Collaborer aux instances de gouvernance, répondre à l'envie d'agir des jeunes, participer aux prises de décisions, voilà les souhaits de la Commission nationale politique de la jeunesse (CNPJ).

Un constat qui a vivement émergé lors des Rencontres Jeunesse Planet'AIR à Dijon en 2015. Qendrim, 29 ans, membres de la CNPJ et représentant de la région Grand Est, le confirme : « C'est à Dijon que la dynamique a pris son élan ! Depuis, les programmes et dispositifs envers les jeunes ont boosté le mouvement ! »

En 2018, l'accent est mis sur l'inter-génération avec le dispositif « Adopte un jeune et Like un vieux ». En binôme, jeunes et senior s'enrichissent l'un l'autre. Ainsi, Michel, 74 ans, bénévole de longue date, est influencé par « son » jeune, Loïc, 33 ans, et se met à utiliser les nouvelles technologies. Quant à Loïc, il sent sa conscience politique se renforcer au contact de « son » senior : « Au début, Michel était un peu paternaliste avec moi. Puis, quand j'ai pris plus de responsabilité associative, il m'a aidé à construire mes idées. »

Hélène, 26 ans, en binôme avec Marie-Jeanne, 65 ans, se réjouit de leur complémentarité : leurs efforts ont permis d'organiser un voyage en Pologne. Quant à Hélène, 30 ans, elle apprécie l'expérience de terrain que lui partage Fiammetta, 59 ans, une militante chevronnée.

« Avec quatre jeunes élus au sein de son Conseil d'administration, APF France handicap montre son ouverture à la prise de responsabilité de ses jeunes membres, confirme Noëlle Pirony. Au niveau local, c'est près de 6 % des élus des CAPFD qui ont moins de 30 ans et des milliers de jeunes bénévoles au quotidien ! » Qendrim le confirme : « Selon les retours des jeunes dans les CAPFD et CAPFR, ils se sentent mieux entendus. Nous sommes très confiants pour la suite… ».

POUR ALLER PLUS LOIN :

> Revoir le dispositif « Adopte un jeune, like un vieux »

Des intervenants engagés !

Ils l'ont dit !

Jean-Claude Ameisen, Président du Comité consultatif national d'éthique et Grand témoin : « On va vers une forme de société pleine de bonnes intentions mais aussi pleine d'indifférence.

On a souvent, dans notre pays, l'idée que les deux s'opposent : soit on est solidaire et on étouffe la personne, on lui demande de faire ce qu'on croit qu'il faut qu'elle fasse ; soit on dit vous êtes libres et à vous de débrouiller, et on est proche de l'abandon.

Une société inclusive c'est une société qui donne à chacun les possibilités et les moyens d'avoir accès à ses droits, d'être libre, d'être autonome. »

Jacques Toubon, Défenseur des Droits : « La mise en œuvre des droits fondamentaux et en particulier l'égalité de dignité de toutes les personnes c'est le fondement d'une société qui est inclusive.
Si on met en cause le caractère universel de l'accessibilité, naturellement on va faire régresser les droits fondamentaux. »

Marie-Anne Montchamp, Présidente de la CNSA : « Le législateur de 2005 a écrit la loi [handicap] avec les associations. Aujourd'hui, on constate que c'est un peu comme si notre société hésitait, qu'elle ne comprenait plus totalement l'engagement que porte ce texte.
C'est une question de démocratie, comment peut-on affirmer des droits et ensuite ne pas les tenir ? Il faut que les parties prenantes, c'est-à-dire les personnes et les associations qui les représentent, soient dans la fabrique de droits. »

Patrick Doutreligne, Président de l'UNIOPSS : « Toutes les associations sont unanimes pour dire « on ne peut pas continuer comme ça » à être méconnues, mésestimées et pas entendues.
Il va falloir qu'on dise stop. Tout ne peut pas être vu que par le prisme économique, il y a le prisme du social, de la vie ensemble, d'un choix de société, et cela doit être entendu. On ne peut pas négliger tout un pan de la société civile que représente le secteur associatif. »

POUR ALLER PLUS LOIN :

> Revoir l'intervention de Jean-Claude Ameisen, Grand témoin du congrès
> La table-ronde

Un discours politique d'interpellation

C'est dans une salle comble avec tous les congressistes, mais aussi en présence de Mme Sophie Cluzel, Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, de parlementaires, de préfets et d'élus locaux, qu'Alain Rochon a prononcé son discours d'interpellation.

Alain Rochon, Président

Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées

En préambule, il a déploré que la priorité affichée au handicap du Président de la République ne soit pas une priorité dans les actions quotidiennes. « *Le fossé se creuse entre la politique conduite et notre ressenti quotidien. Ni notre état d'esprit ni notre niveau de satisfaction ne sont au beau fixe.* » a-t-il déclaré.

Aujourd'hui, en France, les personnes en situation de handicap et leurs proches n'ont pas accès à une vie autonome décente, en contradiction avec les principes énoncés par les textes européens et les conventions internationales auxquels la France a pourtant souscrit.

Il a ensuite dressé, thème par thème, un état des lieux de la situation, fondé sur le ressenti des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

L'accessibilité d'abord et notamment le logement : « *le projet ELAN en l'état, voté à l'Assemblée nationale met en place l'une des plus grandes régressions de ces dernières années en divisant par 10 le nombre de logements directement accessibles dans les immeubles neufs.* »

Les ressources ensuite, plus des trois quarts des personnes interrogées dans notre baromètre France handicap réalisé avec l'IFOP déclarent s'en sortir difficilement avec les ressources de leur foyer. Sans surprise, « avoir des ressources pour sortir de la pauvreté » arrive en tête des priorités.

Déplorant une revalorisation de l'AAH qui comporte de nombreuses lacunes - des centaines de milliers de bénéficiaires de l'AAH et de pension d'invalidité ne seront pas ou peu concernés par cette augmentation – Alain Rochon a exhorté Sophie Cluzel à supprimer ces modalités qui entachent une mesure phare et positif du quinquennat. Et à engager résolument une politique menant à zéro personne en situation de handicap sous le seuil de pauvreté.

La compensation et l'emploi ont également été pointés du doigt : l'absence de mesures concrètes pour faire respecter le droit à compensation et le taux de chômage des personnes en situation de handicap qui ne fait qu'augmenter nécessite des réponses ambitieuses et urgentes.

Enfin, l'école, qu'un enfant en situation de handicap sur 2 quitte avant ses 10 ans, doit aussi évoluer pour permettre une véritable inclusion pour tous les enfants.

La santé, la transition inclusive et les aidants étaient également à l'ordre du jour de cette interpellation de la ministre.

Si cette première année de quinquennat n'a pas porté ses fruits, notre président a demandé à la ministre de se mobiliser pour que les 4 années à venir permettent de trouver ensemble les réponses concrètes aux besoins et attentes des personnes en situation de handicap et de leur famille, de faire évoluer les réformes engagées qui risquent de produire inégalité et régression des droits et redonner toute sa place à la solidarité nationale.

POUR ALLER PLUS LOIN :

> Revoir le discours politique d'Alain Rochon
> Revoir la réponse de la ministre

L'Assemblée générale principale annuelle

Les rapports en quelques mots

Comme chaque année, la matinée de l'Assemblée générale a été consacrée à la présentation des rapports 2017. Une occasion de revenir sur les temps forts qui ont marqué l'année écoulée.

Alain Rochon, Président, a présenté le rapport moral, concluant sur 2017, année de changement. « Un nouveau nom et de nouveaux statuts pour notre association, un nouveau contexte politique mais peu d'avancées en termes de droit et nos revendications toujours d'actualité. Tant que les personnes en situation de handicap et leurs proches ne verront pas les obstacles à leur vie quotidienne levés, APF France handicap fera entendre sa voix. »

Prosper Teboul, Directeur général a, quant à lui, présenté le rapport d'activité. « Que d'évolutions en 2017 ! Un premier bilan d'étape de la nouvelle organisation territoriale de l'association, une offre de service résolument engagée dans la transition inclusive, une belle performance pour APF entreprises. Les résultats de l'année 2017 sont à la hauteur, avec des acteurs mobilisés à tous les niveaux de l'association et dans toutes les structures. »
Pour la seconde année, les comptes annuels de l'association ont été présentés sous la forme d'une courte vidéo réalisée par l'entreprise adaptée APF 3iConcept et l'ESAT d'Eragny.

Jean-Manuel Hergas, trésorier de l'association, a présenté le rapport financier « pour la troisième année consécutive, les résultats sont là, notre redressement est net (...)
Oui, notre association se porte mieux. Oui, elle se réinvente (...) Grâce à l'implication de tous, la restauration de l'indépendance financière de l'association est en marche, elle est de plus en plus à notre portée. »

Et maintenant ?

Pour chaque structure APF France handicap

- Chaque structure recevra en septembre le rapport annuel 2017, déjà disponible en téléchargement sur le site de l'association. Prenez-en connaissance, partagez-le au sein de vos équipes et diffusez-le auprès de vos principaux partenaires.
- Chaque délégation, établissement ou service APF France handicap doit joindre les rapports 2017 à toute demande de subvention ou réponse à un appel à projet.

Au niveau national

Comme chaque année en septembre, le siège adressera à tous les donateurs le « Compte d'emploi des ressources » (annexé aux comptes annuels). Ce document permet de rendre compte aux donateurs de l'utilisation des ressources affectées aux missions sociales de l'association. C'est une obligation pour toutes les associations reconnues d'utilité publique, comme APF France handicap, qui font appel à la générosité du publc.

Le barème des cotisations 2019

Le barème 2018 pour la cotisation APF France handicap est reconduit pour l'année 2019 :

- Cotisation de base : 25 €
- Cotisation familiale :
  - 40 € pour 2 adhérents
  - 45 € pour 3 adhérents
  - 60 € pour 4 adhérents
- Première cotisation pour les moins de 25 ans et pour les licenciés de la Fédération Française Handisport : gratuite

Démocratie, équité et parité

Christine Trepte, Représentante CAPFR Hauts-de-France et Pierre Lautard, Représentant départemental 76

Approfondir les questions de démocratie au sein d'APF France handicap. Mais aussi trouver les moyens d'assurer à tout adhérent les mêmes chances de poser sa candidature et faire en sorte que la parité soit respectée au sein des instances de l'association. Tels étaient les objectifs fixés par le conseil d'administration au groupe de réflexion Démocratie, équité et parité qui a présenté ses travaux en ce 3e et dernier jour de congrès.

Le groupe de travail préconise tout d'abord la mise en place d'une « politique de vivier ». En clair, repérer les personnes qui auraient envie de prendre des responsabilités au sein de l'association et les accompagner. Ne pas perdre de vue non plus, les candidats qui n'auraient pas été élus. Cette politique reposerait sur un binôme référent élu/professionnel par département.

Un accompagnement de proximité et individualisé pour chaque candidat, de manière à garantir l'égalité des chances lors des élections, et qui se prolongerait tout au long du mandat. Avec d'anciens élus comme formateurs, par exemple.

Autres propositions, limiter le nombre de mandats ou leur durée. Et valoriser la parité dans les instances internes et les représentations externes. Dans ce domaine, l'objectif n'est pas une stricte égalité, mais plutôt une composition des instances représentative de la démographie associative.

Et maintenant ?

Les adhérents seront consultés à l'automne sur l'ensemble de ces propositions via un questionnaire pour une restitution des résultats en fin d'année.

L'ensemble des résultats de votes

Conformément à l'article 5.3 des statuts « Les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés ».

Des adhérents en pleine séance de votes.

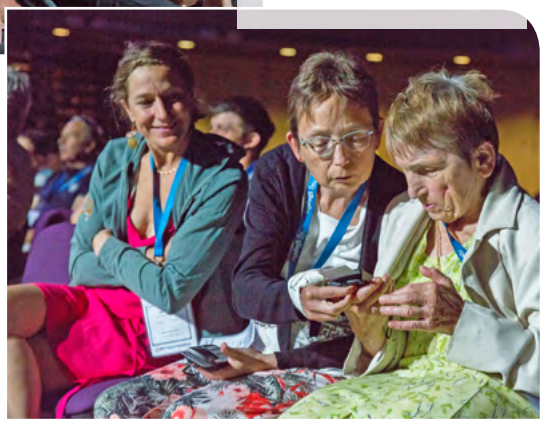

- Approbation du rapport moral 2017 et du rapport d'activité 2017 : **94,2 %** des voix
- Approbation des comptes annuels 2017 : **92 %** des voix
- Approbation du rapport financier 2017 : **93,5 %** des voix
- Approbation du barème de cotisations APF pour 2018 : **97,2 %** des voix
- Approbation du projet associatif « Pouvoir d'agir, pouvoir choisir » : **96,9 %** des voix
- Approbation de la cooptation de Marion Legac et d'Agnès Bourdon-Busin au sein du conseil d'administration d'APF France handicap : **91,9 %** des voix

Le congrès c'est aussi :

>> Un village avec :
- La Maison Occitanie
- Arts Congrès
- L'espace Nouvelles technologies
- La Rue des 1000 visages

>> 300 bénévoles mobilisés

>> des moments conviviaux

>> un spectacle musical avec Naagré

Des partenaires mobilisés

Merci à nos partenaires qui se sont engagés à nos côtés pour soutenir L'organisation du Congrès APF France handicap 2018 !

Grands Mécénes

SOCIETE GENERALE

solware partner life

Partenaires Majeurs

HELPEVIA · HopToys · restalliance · Chorum · elior · acensi · Montpellier Méditerranée Métropole · La Région Occitanie

Partenaires

3 occitanie · Harmonie mutuelle · axians · masfip · Picard · suez · STADLINE

Retour en images sur les 3 jours de congrès

© J. Deya

© J. Deya

Retour en images sur les 3 jours de congrès

© J. Deya

© J. Deya

© J. Deya